

# Rapport moral 2024

**Par Anne Rialhe, Présidente de l'Asder**

Chers adhérents et adhérentes de l'Asder, chers partenaires,

Bienvenue à cette AG 2025, que nous tenons cette année au Chambéry Savoie Stadium. Ce rapport moral porte sur l'année 2024.

En 2024, le changement climatique, certes nié par quelques pays qui relancent les énergies fossiles, a été traduit en chiffres, soit un réchauffement moyen constaté en France hexagonale de +1,7°C. La TRACC, la Trajectoire de Réchauffement de Référence pour l'adaptation au changement climatique du Ministère de la Transition écologique, basée sur le scénario tendanciel du GIEC, montre des évolutions des températures qui donnent par avance des sueurs chaudes : +2°C en 2030, +2,7°C en 2050 et +4°C en 2100. Avec son cortège de conséquences : inondations, canicules, éboulements, affaissements de sol, pertes de biodiversité, et aussi, fonte et disparition des glaciers, limitation de l'enneigement, etc. De plus, la situation géopolitique en Europe, sans parler de la situation politique française, vient évidemment modifier les priorités, européennes et françaises. En cascade, cela pousse à une réorientation des budgets, mettant à mal ceux de la transition écologique. Avec le changement climatique, c'est notre modèle économique que nous devons revoir, ce qui sera d'autant moins douloureux si nous pouvons l'anticiper.

Malgré ce contexte politique et budgétaire peu favorable à l'accélération de la transition écologique, l'Asder a poursuivi son développement et a accru son impact pour lutter contre le changement climatique. Ceci grâce à la forte implication de l'équipe salariée, grâce à la mobilisation du CA et de nos partenaires opérationnels et grâce à l'appui de nos partenaires financiers.

L'Asder participe à son échelle à cette évolution du modèle économique, et à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique, grâce au cadre législatif européen et français, aux mécanismes nationaux mis en place comme France 2030, France Rénov', au soutien des collectivités de Savoie et de Haute-Savoie, au travail avec nos partenaires. Et nous tenons tout particulièrement pour cette Assemblée Générale, à remercier les acteurs avec lesquels nous travaillons, et en particulier, et sans exhaustivité, l'Anah, le département, les collectivités territoriales de Savoie et Haute-Savoie, la Région, France Travail, les entreprises et syndicats professionnels. Ils sont présentés dans le rapport d'activité. Cela permet un exercice 2024 équilibré, mené avec rigueur, pour à la

fois la santé économique de notre association et investir dans les nécessaires projets d'extension en cours.

Dans le fonctionnement même de notre association, nous cherchons à limiter le changement climatique. Deux exemples pour l'illustrer : le site internet de l'Asder, qui a été refondu dans une démarche de sobriété numérique et la mobilité domicile-travail des salariés. Pour la mobilité domicile-travail, l'Asder a obtenu la première place du Challenge mobilité en Savoie, qui récompense les entreprises, administrations et associations qui favorisent une mobilité avec des modes de transports alternatifs à la voiture individuelle. Le jour du challenge, chacun est invité à laisser sa voiture individuelle au garage au profit de la marche, du vélo, des transports en commun ou du covoiturage pour effectuer son trajet domicile-travail. Bravo aux salariés qui ont tous, sans exception, joué le jeu de la mobilité alternative à la voiture ce jour-là !

Agir pour limiter et atténuer le changement climatique demande des bras, et des cerveaux, compétents, bien formés. L'Asder s'appuie pour cela sur 63 salariés (à la date d'aujourd'hui), soit 55 etp. Leur mode de fonctionnement est maintenant assez classique : sur Chambéry, beaucoup font du télétravail, quelques-uns ont franchi le pas et sont en bureau nomade, mais on sent bien comment cette question du bureau est importante pour chacun et pour la qualité de vie au travail. L'Asder a besoin de locaux pour ses bureaux mais aussi et surtout pour les activités de formation, des salles et des plateaux techniques. La question des locaux est gérée par la direction, le bureau et le CA de l'Asder. Merci à la mairie de Chambéry avec qui nous travaillons pour une construction temporaire sur le parking jouxtant l'Asder, pour répondre aux besoins d'espace pour le développement des activités formation et l'accueil des salariés dans de bonnes conditions. Et bien sûr nous continuons les recherches et les études pour un nouveau bâtiment.

Côté École du bâtiment durable, l'Asder propose maintenant 5 formations diplômantes. Les formations Asder vont du CAP au master. Nous avons ouvert en effet cette année la première promotion du master 2 d'expert de la transition énergétique, avec 15 étudiants en alternance, toujours autour de la rénovation énergétique. C'est notre première formation de niveau Bac+5. Les formations Asder concernant principalement des personnes en reconversion, avec quelques apprentis en formation initiale. Plus de 1 200 personnes ont été formées en 2024, exactement 346 sur les formations métiers, longues, et 861 sur les formations courtes, avec un taux de placement en emploi des diplômés de l'Asder de 92%. L'essaimage avec des centres de formation a aussi été renforcé, 7 centres partenaires dispensent aujourd'hui nos formations, en particulier la formation historique chargé·e de projet énergie et bâtiment durables. Deux nouveaux campus de la transition énergétique ont été montés

en 2024 en partenariat, ils ouvriront en 2025 sur Paris et Lyon. Les 4 MOOCS Asder poursuivent aussi leur vie, avec une mise à jour annuelle, et plus de 10 000 participants en 2024.

Le projet FARE (Former les Acteurs de la Rénovation Energétique) dont l'Asder est cheffe de file et qui vise à former 150 000 professionnels à l'horizon 2030, projet lauréat de France 2030 – Compétences et Métiers d'Avenir, poursuit son déploiement, avec le développement de nouveaux diplômes spécialisés (5 nouvelles certifications inscrites à France compétence, installateur photovoltaïque, installateur pompe à chaleur, plaquiste spécialisé en rénovation énergétique, thermicien solaire et expert de la transition énergétique), la mise en place d'outils pédagogiques, de nouvelles formations, de formations de formateurs. En novembre 2024, dans le cadre de ce projet FARE, nous avons lancé une campagne de communication pour renforcer l'attractivité des métiers de la rénovation énergétique. Cette campagne s'appuie en particulier sur une marque d'attractivité « Choisir la rénovation énergétique » et une plateforme digitale de promotion des métiers et formations. Seulement quelques mois après son lancement, cette plateforme comptabilise déjà plus de 20 000 visiteurs.

Nous avons aussi continué le développement de partenariat avec des entreprises du bâtiment, pour la formation, avec des entreprises comme POINT.P, AtticorA et Silvaé. Nous intervenons ainsi tout au long de la chaîne des acteurs de la construction et de la rénovation, avec des acteur traditionnels ou innovants. Les chantiers pédagogiques se poursuivent, comme la rénovation thermique d'un bâtiment communal de la Ville de Chambéry. N'hésitez pas à prendre contact avec l'Asder pour cela. Aucune cible ne devant être négligée, de nouvelles formations en 2025 viseront aussi à accompagner les auto-constructeurs, avec l'association nationale des compagnons bâtsisseurs, ainsi que par un nouveau MOOC, pour améliorer l'auto-réhabilitation.

Au nom de ce pôle, merci à tous nos financeurs et à tous nos partenaires.

Coté Service local de l'énergie, nous avons continué nos missions, en Savoie, sur le Grand Annecy et en Haute-Savoie, auprès des différents publics : les collectivités territoriales, les copropriétés et les propriétaires de maison individuelle, le grand public et les scolaires. Une partie de ce travail se fait dans le cadre de l'Espace Conseil France Rénov' et avec un soutien très fort du département, des collectivités territoriales, de l'Anah et de la DDT, soutien sans lequel le service ne pourrait pas être assuré. Nous avons ainsi pu préparer en 2024 les pactes territoriaux, avec tous les territoires concernés, ce qui permet de continuer le service en 2025. Le cadre de ce nouveau conventionnement du service est assuré pour trois ou cinq ans, au choix des EPCI, ce qui permet une meilleure lisibilité et un meilleur cadre de travail, même si les conditions de financement du service seront elles rediscutées chaque année.

En 2024, le nombre d'accompagnements a augmenté par rapport à 2023 : l'Asder a assuré pour la rénovation énergétique des particuliers la réponse à 14 075 demandes de conseil, 2 181 rendez-vous personnalisés, 105 accompagnements. Pour les copropriétés, le nombre d'accompagnements a augmenté de 105 à 173 accompagnements, il est de 54 pour les centres médico-sociaux. Pour les collectivités, l'accompagnement des communes se décline en partenariat avec le SDES, syndicat départemental d'énergie de la Savoie. Enfin, merci aux collectivités qui mettent à disposition des locaux pour les permanences particuliers délocalisées, pour un Service local de l'énergie de proximité.

L'Asder accompagne aussi des réseaux de chaleur, comme celui du Bourget-du-Lac, commune qui mène un projet ambitieux de réseau de chaleur : l'installation alliera bois-énergie et, plus rare alors que le potentiel existe et est peu exploité, récupération de chaleur industrielle, et elle alimentera plus de 300 logements et de nombreux bâtiments communaux, au moyen de 3 kilomètres de réseau. Nous accompagnons aussi des projets d'énergie renouvelable, des toitures photovoltaïques, comme celle de Verrens-Arvey, avec une installation photovoltaïque de 75 kWc en toiture de la salle polyvalente. Nous avons d'ailleurs renforcé nos actions sur la production d'énergie renouvelable, en particulier la production dite « citoyenne », portée par des habitants et des collectivités, pour une production locale, de type centrales villageoises. Un poste pour le soutien à trois centrales citoyennes a été créé pour cela à l'Asder.

Par ailleurs, il y a aussi des activités de sensibilisation grand public, avec toujours des visites de bâtiments rénovés, des balades thermographiques, des activités de sensibilisation des scolaires, etc.

Ce service est reconnu nationalement, ainsi en 2025, l'Asder a été choisie pour les voeux de l'Anah en tant que pôle d'excellence, avec ses deux missions complémentaires de conseil et de formation. À cette occasion, la Ministre du logement, Mme Valérie Létard, ainsi que le Président de l'Anah, M. Thierry Repentin et la DG de l'Anah, Mme Valérie Mancret-Taylor, sont venus à l'Asder fin janvier pour voir différents chantiers, dont celui d'une rénovation de copropriété accompagnée par l'Asder. Nous avons également au printemps rencontré le président de l'ADEME, à l'invitation de la députée Marina Ferrari.

Là aussi, au nom de ce pôle, merci à tous nos partenaires et financeurs.

Comme en 2024, les perspectives pour l'année 2025 sont connues, elles sont présentées plus en détail dans le rapport d'activité. Retenez que nous poursuivons les actions en cours, que nous sommes très actifs pour identifier et réaliser de nouvelles actions, dans une logique de partenariat, de partage de



nos savoir-faire et de démultiplication des effets des actions, enfin que nous travaillons pour structurer l'association et nos moyens de travail.

Pour conclure, merci également à toute l'équipe salariée, à l'ensemble des bénévoles, bureau, conseil d'administration et adhérents, qui cherchent, montent et mettent en œuvre les nombreuses actions de l'Asder. Merci également aux stagiaires, qui nous rejoignent le temps de leur formation avec des yeux neufs sur les solutions de la transition énergétique.

Bonne Assemblée Générale.